



AGAMag'

Octobre 2016
n°17

NOTRE PROFESSION
Le Brevet Fédéral de CMA

A PROPOS DE...
Les MOOCS

HORS-SUJET
Les Colonies de vacances



LE THEME

Le système vestibulaire



www.agam-ge.ch

Allez vous promener sur le tout nouveau site de l'AGAM, vous y trouverez diverses informations, la possibilité de vous inscrire aux formations continues, de poster et de consulter les offres d'emploi. Ne ratez pas les articles à télécharger et mille et une choses intéressantes sur notre profession.

AGAM
Association Genevoise des Assistantes Médicales

Accueil Formation continue Bourse à l'emploi Services-Infos Contacts

Bienvenue sur le nouveau site de l'AGAM!

Qui sommes nous ?
Notre profession
Politique professionnelle
La formation

L'AGAM a le plaisir de vous faire part de son nouvel agenda des **formations continues 2016-2017**.
[Agenda formations](#)

NEW
Vous avez la possibilité de mettre une offre d'emploi ou une annonce sur notre site!
[Bourse à l'emploi](#)

Vous souhaitez devenir membre de notre association professionnelle?
[Adhésion](#)

Vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences? Le **brevet fédéral** de coordinateur-trice en médecine ambulatoire est fait pour vous!
Nous vous invitons à consulter le site de l'ARAM pour les informations détaillées.
[Brevet fédéral](#)

SOMMAIRE

Actualités	2-3
Notre Profession	4-5
Le Brevet Fédéral de CMA	
Le thème	6-13
Le système vestibulaire	
Infos	14
Planète santé 2016	
Formation continue	15-16
Conférences et cours 2016/2017	
A propos des ...	17
MOOCS	
Hors-sujet	18-19
Les Colonies de vacances	
Agenda	20
Impressum	20

COORDONNEES DU COMITE AGAM

AGAM – 1200 Genève
www.agam-ge.ch

Présidente**Régine FROSSARD**

Clos des Ecornaches 16
1226 Thônex
Tél. : 022 348 34 28
Courriel : r.frossard@hispeed.ch
presidente@agam-ge.ch

Vice-présidente**Catherine MULLER**

AGAM, 1200 Genève
Tél.: 022 349 24 34

Responsables formation continue**Sara OEUVRAY**

Avenue Rosemont 3A
1208 Genève
Tél. : 076 693 27 18
Courriel : formation@agam-ge.ch

Virginie DUPERTUIS

24A, route de Meyrin
1202 Genève
Tél. : 076 693 20 21
Courriel : formation@agam-ge.ch

**Responsable fichier des membres
& Trésorerie- Membre polyvalente****Isabel SOUSA PEREIRA**

Rue Alberto Giacometti 15
1218 Grand-Saconnex
Tél. : 076 389 43 24
journal@agam-ge.ch

Responsable journal**Marie Estime LORREUS GACHET**

AGAM, 1200 Genève
Tél. : 077 409 53 21
Courriel : adhesion@agam-ge.ch

EDITORIAL

Chères lectrices,

Chers lecteurs,

Dans ce nouveau numéro, nous espérons que vous ne ferez pas la sourde oreille. En effet, vous y découvrirez les fonctions vertigineuses de cette dernière. Eh oui, si vous savez tous que nos oreilles renferment notre système vestibulaire, vous êtes peut-être un peu moins nombreux à savoir que c'est aussi là que se trouve le centre de notre équilibre. Notre dossier vous parle ainsi de notre système vestibulaire comme vous ne l'avez encore jamais entendu.

Responsable de troubles des plus désagréables, il vous permettra de mieux entendre la souffrance des patients vertigineux. Vous y découvrirez les principales maladies de notre système vestibulaire et leurs traitements actuels et deviendrez ainsi des oreilles averties.

Alors ouvrez grand vos oreilles !

Marie Estime Lorréus Gachet

ACTUALITÉS

JOURNÉE D'AUTOMNE DU 3 SEPTEMBRE 2016

Le samedi 3 septembre dernier, l'AGAM vous a proposé sa 2ème journée d'automne avec pour thème :
« La femme ».

Cette journée s'est déroulée à Genève, au Starling Hotel et Conference Center.

Nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir 146 participants venus de romandie mais également de Suisse allemande ainsi qu'une joyeuse délégation tessinoise.

Un grand merci pour votre présence à cette journée qui fut un véritable succès.

Le thème était certes accrocheur pour un public essentiellement féminin. Les orateurs ont su capter toute notre attention en nous parlant successivement de sexualité (Madame Nathalie Recordon), du cancer du col de l'utérus (Dresse Anne-Caroline Benski), de la dépression périnatale (Dresse Nathalie Nanzer), du vieillissement de la peau (Dr Denis Salomon), de la ménopause (Dr Paul Pirtea) et de l'infertilité (Dr Alexandre Megalo).

Le lieu, le bon déroulement assuré par Meeting.com, l'animation aux stands des sponsors, la qualité du buffet de midi ainsi que des collations lors des pauses, sans oublier le super concours proposé par Labor Team (et gagné par une AM tessinoise !) ont permis la bonne ambiance de cette journée de formation.

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour la journée d'automne de l'AGAM de l'année prochaine. Elle aura lieu au même endroit, le samedi 2 septembre 2017, avec pour thème :

« Les médecines alternatives ».

Alors réservez la date et pensez à emmener vos collègues, vos stagiaires, vos apprentis et vos amis. Cette journée très conviviale est aussi l'occasion de rencontrer d'autres professionnelles et de retrouver des anciennes collègues ou copines de classe.

Régine FROSSARD
Présidente



RECOMMANDATIONS SALARIALES 2016

Pour tous/toutes les assistant-e-s sous contrat CCT, nous vous recommandons de faire appliquer l'article 11 - al. 4, soit l'adaptation des salaires au renchérissement sur la base de l'indice genevois des prix à la consommation du mois d'octobre, selon le communiqué officiel de l'Etat de Genève : « Entre octobre 2014 et octobre 2015, l'indice recule de 1,2% ». Les recommandations salariales pour 2016 restent donc identiques à celles de 2015.

Par conséquent, la grille des salaires pour 2016 est la suivante :

ANNEE(S) DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE	Montant
1ère année	CHF 4640.-
2e année	CHF 4781.-
3e année	CHF4924.-
4e année	CHF 5071,50.-
5e année	CHF 5217.-
6e année	CHF 5365,50.-
7e année	CHF 5501,50.-

Le 13^{ème} salaire est dû

Ce sont les recommandations minimales des contrats conventionnels et nous vous encourageons vivement à demander une augmentation plus substantielle.

Sachez que les professionnel-le-s qualifié-e-s se raréfient à cause du départ croissant vers d'autres voies plus lucratives. Vous êtes par conséquent bien placé-e-s pour négocier à la hausse.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre comité AGAM



LE BREVET FÉDÉRAL DE COORDINATEUR EN MÉDECINE AMBULATOIRE (CMA)

La profession d'Assistant(e) Médical(e) (AM) est certifiée par un diplôme FMH depuis 1969. Puis, en 1999, une première volée d'étudiant(e)s obtint un certificat fédéral de capacité (CFC). Avant cela, c'était principalement « la femme du médecin » qui jouait ce rôle. Dans la continuité de la spécialisation professionnelle et du développement des compétences qui touchent le domaine médical, il est aujourd'hui possible de passer un brevet fédéral de coordinateur en médecine ambulatoire (CMA). Cette formation de niveau tertiaire est divisée en deux options, soit « clinique » et « gestion ». Elle est un élément de réponse à un défi en matière de santé publique ainsi que de promotion et de revalorisation de la profession d'AM.

Notre système de santé publique est confronté à une forte augmentation des patients atteints de maladies chroniques. Actuellement, ces personnes représentent plus de 50% des patients des cabinets médicaux. Les initiateurs de ce projet constatent également un besoin croissant de professionnels avec des compétences de leadership pour les cabinets médicaux de groupe ou les centres médicaux. En suivant la voie clinique, les CMA seront formés pour mener des entretiens avec les patients atteints de maladies chroniques en complément des consultations avec leur médecin. Celles et ceux qui préféreront l'option gestion seront en charge des tâches organisationnelles et administratives des cabinets ou centres médicaux. Au final, les CMA déchargeront les médecins qui pourront davantage se consacrer à leur rôle de diagnosticien.

Parallèlement, les initiateurs de ce projet espèrent également que cette évolution du rôle de l'AM permettra de conserver l'attractivité de la profession. Actuellement, un grand nombre de jeunes diplômé(e)s change de voie professionnelle. Il est dès lors indispensable d'offrir aux AM des conditions de travail attractives, ce qui est loin d'être le cas à ce jour, et de développer les possibilités d'évolution de carrière.

En dépit de l'intérêt de cette nouvelle formation, tant pour les AM que notre système de santé publique, quelques zones d'ombre subsistent. Tout d'abord, au niveau TARMED, aucune prestation ne sont encore attribuées aux CMA.

Il est donc, actuellement, impossible de facturer les entretiens individuels entre les CMA et les patients. De plus, il n'existe également aucune recommandations officielles de la FMH obligeant les employeurs d'attribuer une augmentation salariale post-brevet à son AM/CMA ! Finalement, des conflits importants avec les infirmières persistent en matière de répartition des champs de compétence et des discussions sont toujours en cours.

La formation s'étend sur environ 18 mois auxquels il faut ajouter encore environ 6 mois pour le travail de mémoire. Selon les dires de Mme Aurore Lambercier, assistante médicale qui a osé tenter cette nouvelle aventure, « 1 heure de cours équivaut à 1 heure de travail personnel à la maison ». De nombreux dossiers sont à rendre et un examen est organisé à la fin de chaque module. La majorité des cours ont lieu à Espace Compétence à Cully, le jeudi, une semaine sur deux. Le prix de la formation s'élève à environ CHF 10'000.- (pour 6 modules) sans compter les frais annexes et de déplacements. La première volée a débuté en septembre 2015 et sur, 19 candidat(e)s, seulement 4 ont été indemnisé(e)s par leur employeur !

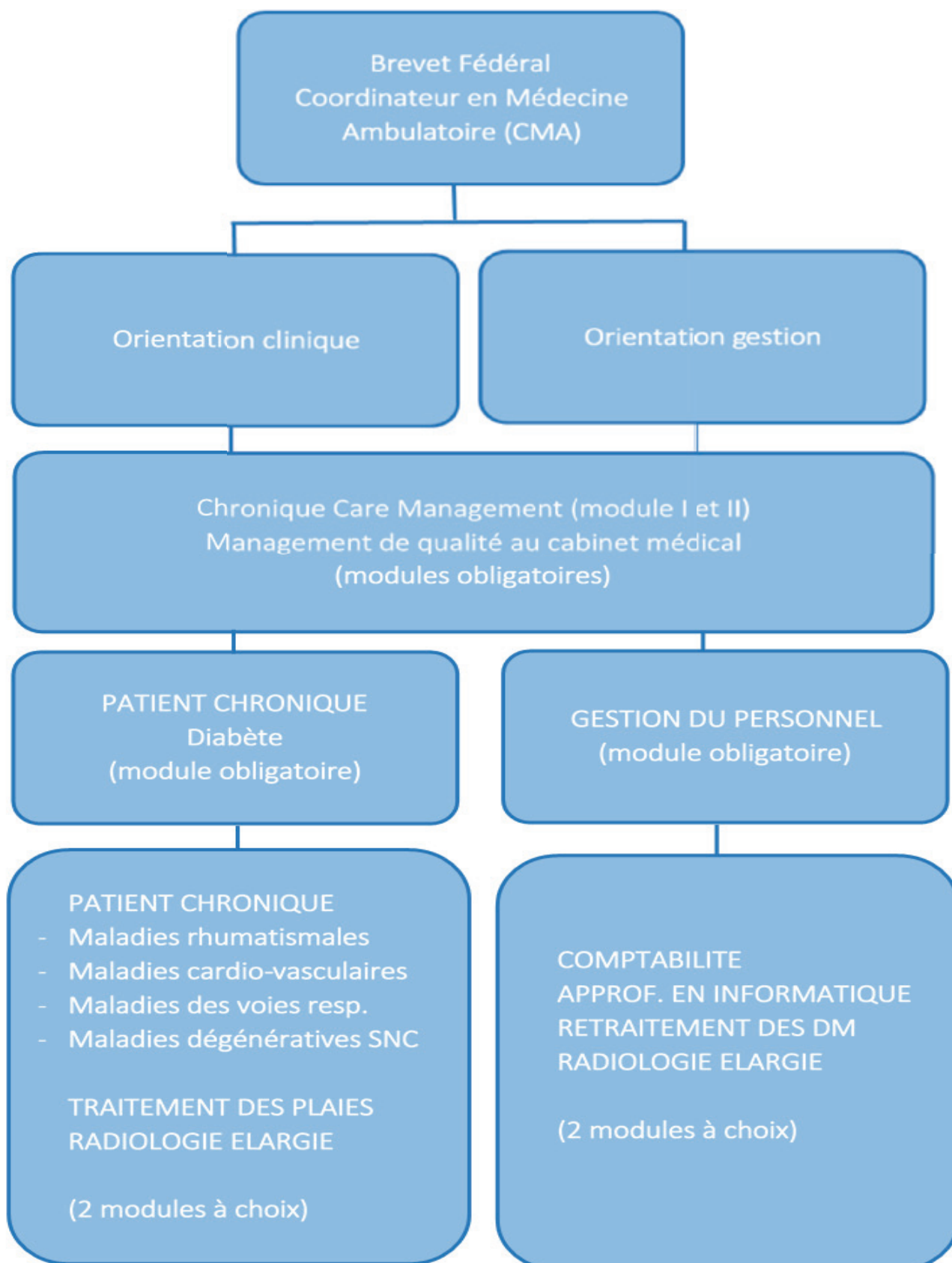
L'AGAM vous encourage vivement à suivre cette formation si vous en avez la possibilité. Sachez encore qu'il est également possible de suivre uniquement des modules séparés. ET si vous vous prenez au jeu, sachez que les modules réalisés avec succès sont reconnus pendant 5 ans. Vous avez donc 5 ans depuis la fin du premier module pour effectuer les 6 modules obligatoires et vous présenter à l'examen final.

Pour plus information: www.odamed.ch

*Sara Oeuvray
Estime Lorréus Gachet*



LE BREVET FÉDÉRAL DE COORDINATEUR EN MÉDECINE AMBULATOIRE



LE SYSTEME VESTIBULAIRE

Alors même que nous vivons principalement en position verticale, sur seulement deux zones d'appui, à priori, dans une posture déjà difficile à maintenir, on voit encore des acrobates, des funambules ou autres patineurs mettre leur équilibre à rude épreuve, preuve de notre formidable capacité d'adaptation positionnelle, notre incroyable faculté à maintenir et redresser la « situation » !

Le maintien de notre posture et la locomotion induisent un travail important et constant, tout en restant tout à fait inconscient et silencieux. C'est grâce à une magnifique coopération de différents systèmes que nous pouvons nous maintenir debout et également nous mouvoir sans chute ni déséquilibre. C'est lorsque l'un ou plusieurs de ces systèmes dysfonctionnent qu'un individu peut entrevoir l'ampleur des désagréments.

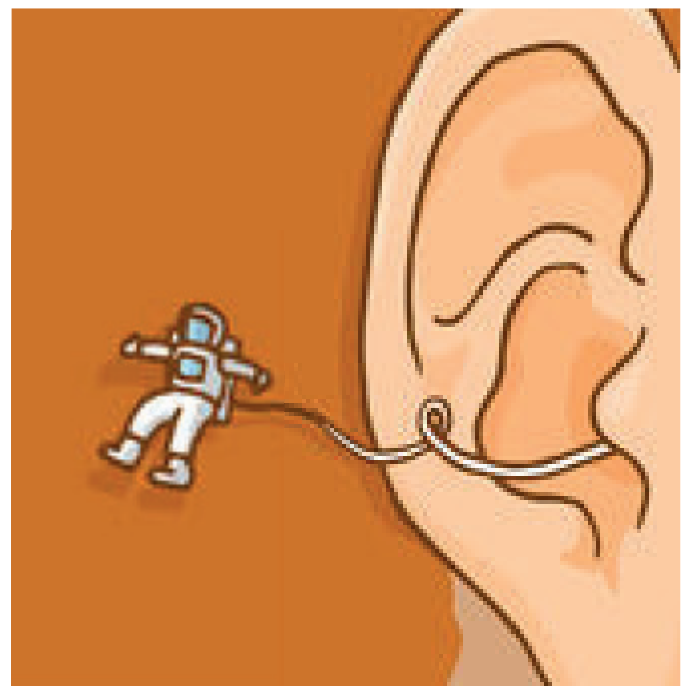
En effet, la station verticale sur nos pieds est dépendante d'une synergie musculaire qui est, elle, dépendante d'informations neurosensorielles analysées par le système nerveux. Les renseignements de notre position dans l'espace, à un moment précis, sont récoltés par le système vestibulaire, la proprioception (essentiellement du cou et des pieds) ainsi que par la perception tactile et visuelle. Le cervelet et différentes structures nerveuses analysent les données perçues, les relaient aux noyaux vestibulaires puis aux structures cérébrales qui vont induire des réponses motrices adéquates.

Si c'est à une étroite collaboration entre plusieurs systèmes que l'on doit notre maintien de l'équilibre, un de ces systèmes lui est entièrement dédié : le système vestibulaire.

Bien que le système vestibulaire ait de multiples fonctions, on peut le définir avec trois réflexes principaux :

- **compenser** les modifications de direction de la force de gravité,
- **gérer** des contractions transitoires des muscles pour maintenir l'équilibre et la stabilité des yeux durant les changements de position ainsi que
- **maintenir** le tonus musculaire positionnel. Le rôle des organes sensoriels vestibulaires est de transformer les forces engendrées par les accélérations de la tête et l'effet de la gravité en un signal biologique.

Pour le médecin recevant un patient « vertigineux », il est primordial de



pouvoir distinguer une atteinte périphérique (système vestibulaire) d'une atteinte centrale, cette dernière étant une priorité médicale (origine vasculaire, tumorale) devant être investiguée par une imagerie cérébrale et référée à un spécialiste (neurologue, ORL). C'est avec la clinique, l'anamnèse et les tests cliniques vestibulaires que le médecin pourra réorienter le patient le cas échéant. Toutefois, effectuer une anamnèse n'est pas toujours aisé devant un patient souffrant de troubles difficilement définissables et parfois vraiment inhabituels. La durée des épisodes, leur répartition dans le temps sont des éléments précieux ainsi que la présence (ou non) d'éléments déclencheurs (au changement de position par exemple) ou de signes d'accompagnements (otologiques, neurologiques, végétatifs).

En médecine ambulatoire, les vertiges sont des motifs fréquents de consultation. Les étiologies telles qu'une atteinte vestibulaire périphérique et les problèmes psychiatriques sont fréquents. Les causes plus graves, cérébro-vasculaires ou tumorales, sont plus rares.

QUELQUES DEFINITIONS

Déficit vestibulaire : absence partielle (hyporéflexie) ou totale d'information vestibulaire (aréflexie).

Contrôle postural : contrôle de la position du corps pour lutter contre la pesanteur et maintenir l'équilibre. C'est sur cette position de référence que les mouvements peuvent s'inscrire.

Géotrope : se dit d'un nystagmus qui bat vers le sol.

Nystagmus : mouvement des yeux constitué d'une phase lente et d'une phase rapide de retour. La phase rapide indique arbitrairement le sens du nystagmus. Un nystagmus est dit spontané s'il est observé sans manœuvre ou test provocateur, dans ce cas il est toujours pathologique.

Vertige(s) : illusion visuelle de mouvement de l'espace environnant.

l'oreille moyenne : est une cavité aérée par la trompe d'Eustache contenant les 3 osselets (marteau, enclume, étrier) ; deux fenêtres, ovale et ronde, mettent l'oreille moyenne en contact avec **l'oreille interne** : formée de labyrinthes, osseux et membraneux ; partie supérieure du labyrinthe : l'appareil vestibulaire, partie inférieure : la cochlée (organe neurosensorielle de l'audition).

L'appareil vestibulaire est composé de 2 organes otolithiques, l'utricule et le saccule, ainsi que de 3 canaux semi-circulaires dilatés à leur extrémité (ampoule), appelés les organes ampullaires.

Les organes otolithiques, utricule et saccule, sont constitués de cellules cillées et de structures lourdes, les otolithes ou aussi appelés otoconies (cristaux de carbonate de calcium) formant les macules. Les otolithes, en raison de leur masse importante (par rapport aux autres structures !) sont sensibles aux accélérations linéaires (lorsque la tête reste dans l'axe du tronc). Les accélérations de la tête déplacent les otolithes présents sur la couche de cellule cillées.

Les organes ampullaires sont formés de l'extrémité dilatée des 3 canaux semi-circulaires. Chacun de ces canaux est situé dans un plan de l'espace. Les ampoules contiennent des cellules cillées surmontées de gélatine, formant un ensemble nommé cupule. Les accélérations angulaires de la tête entraînent un déplacement de l'endolymphe qui déforme la cupule. Cette déformation est détectée par les cellules cillées de la cupule.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE

L'oreille est représentée en 3 parties :

L'oreille externe : est formée du pavillon, du conduit auditif externe et séparée par la membrane tympanique de

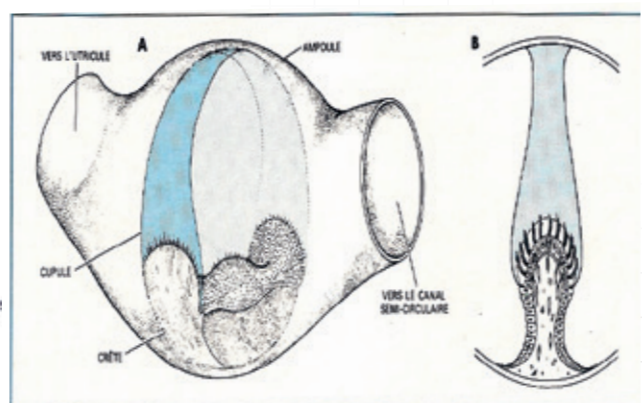
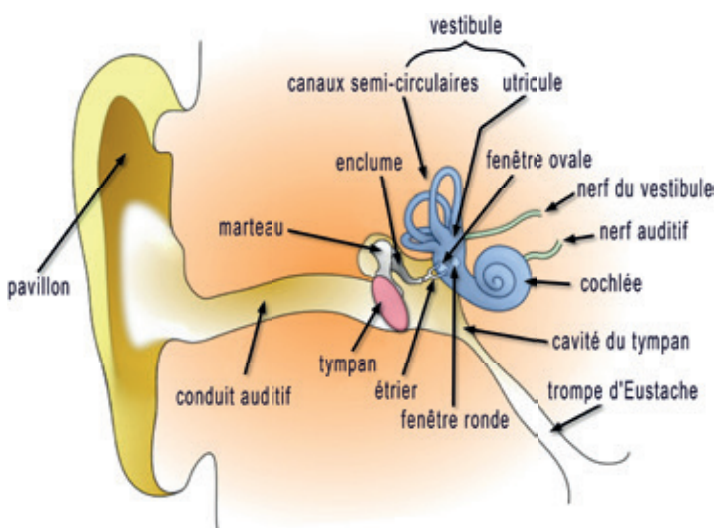
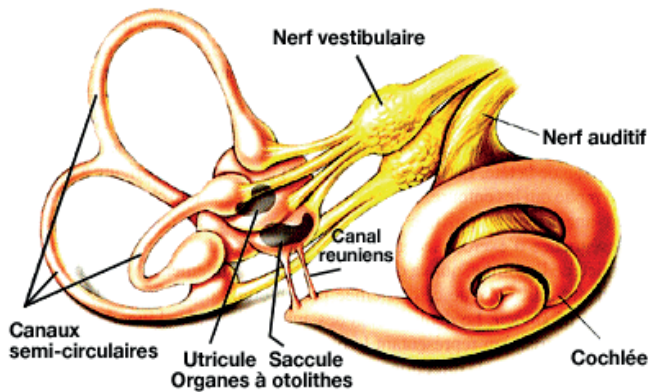


Fig 5 : Les canaux semi-circulaires. L'ampoule, renflement du canal semi-circulaire, est vue en transparence à gauche (A) et en coupe à droite (B). Les cils, ancrés dans une couche cellulaire en forme de crête, se dressent dans la cupule. L'endolymphe est mobile dans le canal mais elle est arrêtée par la cupule (d'après Parloar).

Ce sont les cellules ciliées des organes otolithiques et ampullaires qui transforment le signal mécanique (poids des otolithes ou déformation de la cupule) en impulsion électrochimique.

Les informations récoltées par le système vestibulaire sont transmises au cerveau par les branches du nerf vestibulaire. Les premiers relais se font dans les noyaux vestibulaires du tronc cérébral, également lieu d'intégration d'informations visuelles, proprioceptives et cérébelleuses.

EVALUER LA FONCTION VESTIBULAIRE



DU PATIENT VERTIGINEUX

De nombreuses et complexes connexions nerveuses assurent la stabilité de la vision pendant les mouvements de la tête. L'examen clinique vestibulaire est basé essentiellement sur l'étude du réflexe vestibulo-oculaire, à la recherche d'un nystagmus. Le nystagmus est un mouvement involontaire des globes oculaires habituellement conjugué. Un nystagmus est caractérisé par sa fréquence, sa régularité, son orientation et son intensité. Certains tests cliniques peuvent être effectués durant la consultation par le clinicien. La fonction auditive est également souvent évaluée car une surdité de perception (oreille interne) ou de transmission (oreille moyenne) peut orienter le diagnostic.

TESTS CLINIQUES

Otoscopique : un bouchon important de cérumen peut induire des vertiges, une perforation tympanique exclut la pratique d'un test calorique (cf. autres tests).

Examen neurologique à la recherche d'un trouble postural (épreuves de Romberg, Unterberger), évaluation de l'oculomotricité (poursuite, optocinétique) pour exclure un problème neurologique.

Manœuvre de Dix et Hallpike : Le patient est assis sur un lit d'examen, sa tête tournée de côté de 45°. Il est basculé sur le dos, sa tête allant au-delà du plan du lit.

L'observation : aucune ou nystagmus qui apparaît après 1 ou

2 secondes, rotatoire géotrope, qui disparaît en moins de 1 minute et s'inverse en rasant le patient. Le nystagmus est moins marqué à la répétition de la manœuvre.

... et le diagnostic est posé : un VPPB du canal semi-circulaire postérieur de l'oreille mise dans la position la plus basse (la gauche dans le schéma). Aucun nystagmus n'est présent si la manœuvre est faite avec la tête tournée de 45° du côté sain.

Pour des raisons pratiques, la manœuvre a été modifiée et peut se faire : le patient est assis sur le divan et fait face au médecin. Il tourne la tête de 45° d'un côté et est basculé sur le côté opposé.

L'observation : la même. Ici, c'est l'oreille du côté duquel le patient est basculé qui est testée, donc dans cet exemple, la gauche.

L'oreille droite est testée selon les mêmes principes mais avec la tête tournée de 45° cette fois à gauche et le patient basculé sur l'épaule droite.

TESTS VESTIBULAIRES

Vidéonystagmographie (VNG) avec test calorique

Il s'agit d'observer les mouvements oculaires lors de différentes épreuves, poursuite, pendulaire, recherche de nystagmus avec et sans fixation, etc... Certaines épreuves sont effectuées dans l'obscurité totale afin d'empêcher la fixation visuelle. Ce sont des caméras infrarouges qui filment les yeux durant ces tests.

Le test calorique consiste à introduire de l'eau chaude puis froide dans les conduits auditifs externes d'une oreille puis de l'autre. Une différence de température au niveau de l'oreille induit physiologiquement un nystagmus que l'on évalue sur sa durée, sa fréquence et son amplitude. En cas de dysfonction vestibulaire, le nystagmus peut être diminué ou absent. Ce test permet d'évaluer la fonction vestibulaire de chaque côté indépendamment.

VHIT (Video Head Impulse test)

Il s'agit d'induire manuellement des mouvements de tête rapide alors que le patient fixe une cible visuelle. Pour garder le regard sur la cible, le système vestibulaire pousse les yeux dans la direction inverse de celle du mouvement de la tête. Si le réflexe vestibulo-oculaire est insuffisant, les yeux

'partent' avec la tête et le patient doit effectuer une saccade oculaire pour « rattraper » visuellement la cible. Ce test permet d'évaluer la capacité de réaction des trois canaux semi-circulaires de manière individuelle.

VEmps (oVEMP et cVEMP)

Cet examen permet de tester la fonction de l'utricule ou du saccule. Des électrodes placées sur les muscles du cou (cVEMP, teste le saccule) puis sur les muscles inférieurs des yeux (oVEMP, teste l'utricule) captent les réponses électriques de l'activité de ces muscles lors de la stimulation du vestibule par un son de forte intensité.

Autres tests

Audiogramme tonal au casque, qui permet de déterminer les seuils auditifs en conduction aérienne et en conduction osseuse afin d'évaluer une éventuelle perte auditive de perception ou de transmission.

QUELQUES PATHOLOGIES « VERTIGINEUSES »

Les vertiges d'origine périphérique (oreille interne) représentent 90 % des vertiges chez les patients reçus en ambulatoire.

Les vertiges d'origine périphérique sont essentiellement dus à des déficits vestibulaires unilatéraux. Troubles mécaniques : vertige positionnel paroxysmique bénin (VPPB)

D'étiologie inconnue. L'anamnèse révèle parfois un épisode grippal précédant la symptomatologie. Vertiges rotatoires provoqués par les mouvements de la tête. Cette symptomatologie serait due à la chute d'otolithes de l'utricule vers l'ampoule du canal semi-circulaire postérieur.

Traitement

Dans la plupart des cas, ces vertiges régressent en quelques semaines, sans traitement. De la physiothérapie (manœuvres libératoires) permet de raccourcir la durée des symptômes.

La neuronite vestibulaire idiopathique (ou déficit vestibulaire brusque)

D'étiologie à ce jour inconnue, le neuronite est souvent d'apparition brutale, en quelques minutes ou progressive sur quelques heures, les vertiges sont intenses le premier jour puis diminuent en quelques jours ou quelques semaines, en moyenne

en 3 à 6 semaines. Des nausées et vomissements y sont souvent associés.

Traitement

Médicamenteux afin de diminuer les symptômes neurovégétatifs durant la crise aiguë. Physiologiquement, un phénomène d'adaptation centrale va permettre de diminuer les symptômes puis de les faire disparaître (compensation vestibulaire centrale). La mobilisation précoce et intense du patient permettrait de faciliter la mise en place du processus de compensation centrale. Il n'y a pas d'autres traitements.

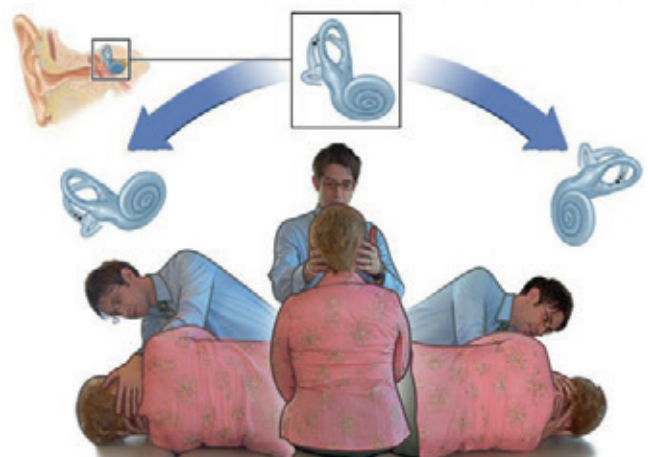
MALADIE DE MENIÈRE

Maladie souvent idiopathique.

Se caractérise par trois critères : une hypoacousie, des acouphènes et des épisodes de vertiges rotatoires d'au moins 20 minutes chacun. Ces symptômes sont fréquemment accompagnés par des nausées et vomissements. L'intervalle libre entre les crises est variable, non prédictible. L'atteinte auditive est d'abord présente sur les basses fréquences, fluctuante et se péjore progressivement (surdit  unilatérale progressive) pour devenir permanente. L'évolution de la maladie est très variable d'un patient à l'autre tant en ce qui concerne les épisodes de vertiges que de la vitesse d'installation du déficit auditif permanent.

Traitement

Peu de traitements sont efficaces, ils visent essentiellement à espacer les crises. Les antiémétiques sont prescrits habituellement durant les crises afin de diminuer les symptômes neurovégétatifs, les nausées et vomissements. Un traitement médicamenteux (Betaserc® ou de Stugéron®) est parfois prescrit pour tenter d'espacer les crises, l'action n'est pas totalement élucidée mais ces substances auraient un effet régulateur de l'activité des noyaux vestibulaires.



Dans les cas sévères, il est parfois nécessaire de recourir à une chirurgie d'ablation (labyrinthectomie ou neurectomie vestibulaire) mais ces gestes chirurgicaux provoquent des pertes auditives (100 % des cas pour la première et de 2 à 20 % des cas pour la seconde) irréversibles.

Dans les situations sévères, un soutien psychologique est souvent nécessaire en raison du caractère impressionnant et imprévu des crises de vertiges se repercutant négativement sur la vie du patient.

DÉFICIT VESTIBULIARE BILATÉRAL

Il semble qu'une partie du monde médical ignore que l'on peut perdre la fonction vestibulaire des deux côtés, au même titre qu'on peut perdre la vision ou l'audition, indépendamment de tout autre déficit.

Les patients se plaignent de flou visuel à la marche, ont un déséquilibre permanent, se fatiguent rapidement en raison de l'attention soutenue qu'ils doivent porter à tous leurs mouvements. Ils mentionnent également des difficultés à se concentrer résultant de cette fatigue. Une tendance à chuter, de fréquentes nausées et une désorientation spatiale sont également consécutives au déficit vestibulaire. Toute cette symptomatologie conduit les patients à consulter un ou des ophtalmologues, neurologues et psychiatres. Certains complètent la tournée par un neuropsychologue, un orthopédiste, un endocrinologue et/ou un gastro-entérologue !

Dans la plupart des cas, le déficit est idiopathique. Il peut être dû à une ototoxicité, une neurofibromatose, un Ménière bilatéral. Le déficit vestibulaire bilatéral peut être associé à une surdité sensorielle en cas de Ménière bilatéral ou d'une atteinte autosomique dominante, non syndromique, le DFNA9, par exemple.

Traitement

À ce jour, il n'existe malheureusement aucun traitement. L'atteinte bilatérale ne permet pas la survenue d'une compensation centrale. Les patients doivent vivre avec le déficit vestibulaire bilatéral !

Une équipe du service ORL des HUG en collaboration avec des équipes d'Harvard et de Boston, s'ingénie à mettre en œuvre une neuro-prothèse vestibulaire implantable dans l'oreille interne mais le chemin sera peut-être encore long pour que cette neuro-prothèse soit efficace et utilisable auprès des patients.

VERTIGES D'ORIGINE CENTRALE (NON DÉTAILLÉS ICI)

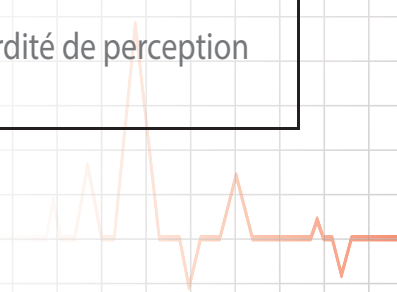
Souvent moins marqués, ils ont peu ou pas de symptômes neurovégétatifs mais des symptômes neurologiques associés sont retrouvés. Ces cas sont à identifier et bilanter par une imagerie cérébrale.

- Origine vasculaire
- Origine tumorale
- Origine migraineuse



TABLEAU DES 3 VERTIGES PÉRIPHÉRIQUES LES PLUS FRÉQUENTS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES CLINIQUES

	VPPB	Neurite vestibulaire	Maladie de menière
SYMPTÔMES			
Temporalité	Intermittent	Constant	Crises récurrentes
début/facteur déclencheurs	Brusque/changement de position de la tête	Brusque ou subaigu	
Durée	20-30 secondes	jours-semaines	minutes-heures
Symptômes associés	nausées	nausées, vomissements	nausées, vomissements, hypoacousie, acouphène (basse fréquence)
EXAMEN CLINIQUE			
Nystagmus	positionnel, rotatoire, géometrope	Spontané, bat du côté sain, diminué par la fixation	spontané, bat côté sain ou atteint
Test spécifique	Hallpaiké positif	Aréflexie à la stimulation calorique	aucun
Ex. neurologique	normal	déviaton posturale du côté atteint	normal
Ex. otoscopique	normal	normal	normal
Audiogramme			surdit� de perception



TROUBLES SANS DÉFICIT VESTIBULAIRE

Mal des transports, mal des hauteurs

Ces troubles sont induits par une « incohérence » des informations entre les systèmes participant au maintien de l'équilibre (proprioception, visuel et vestibulaire) qui crée un malaise général. N'induisent généralement pas de consultation médicale.

En conclusion, les troubles vestibulaires sont donc fréquents et généralement spontanément régressifs. Ils font cependant régulièrement l'objet de consultation médicale en raison de l'importance des symptômes et leur incidence sur l'état général. Un bilan médical peut s'avérer utile afin d'exclure une cause centrale à la symptomatologie vertigineuse.

Sandra Hausmann



Bibliographie :

Articles publiés par le Prof. J.-P. Guyot, Service ORL, HUG
« Les Vertiges », C. Rancurel, O. Sterkers, E. Vitte. Edition : specia.

Sites internet :

«Les troubles de l'équilibre chez l'enfant, acfos (action connaissance formation pour la surdité)»
«Vestibulaire. Com»
«Vestib.org»

Schéma :

Fig : « Les Vertiges », C. Rancurel, O. Sterkers, E. Vitte. Edition : specia.
Remerciements au Prof. J.-P. Guyot (médecin chef du service ORL des HUG) pour conseils et corrections et Mme Olga Delaspre (technicienne/service ORL des HUG) pour avoir partagé son expérience des tests vestibulaires.



INFOS...

PLANÈTE SANTÉ 2016

L'édition 2016 du Salon Planète Santé se déroulera du 24 au 27 novembre au SwissTech Convention Center à l'EPFL à Lausanne.

Ce salon s'adresse au grand public et nous parle de la santé de manière ludique et originale. Les nombreux exposants proposent, aux adultes comme aux enfants, des informations, des conférences, des expériences ou encore des animations interactives.

Le programme est riche et vous pouvez le consulter sur www.planetesante.ch/salon

Comme en 2014, L'AGAM participera à ce salon et tiendra un stand où chacun pourra venir mesurer sa tension artérielle et les enfants pourront vacciner ou faire vacciner leur peluche préférée. Nous reprenons la vaccination des nounours car cette activité a eu un énorme succès en 2014.

Nous avons besoin d'aide pour l'animation du stand, du jeudi au dimanche, de 9h00 à 18h30, selon vos disponibilités. Un grand merci d'avance aux membres de l'AGAM qui voudraient nous rejoindre pour un petit ou long moment que nous vous garantissons sympathique et convivial.

L'AGAM offrira à ses membres qui en feront la demande deux invitations gratuites. Vous serez informé via la mailing liste et l'offre étant limitée, les demandes seront traitées selon l'ordre d'arrivée.

Cette manifestation unique n'a pas lieu tous les ans alors ne manquez pas l'édition 2016, nous vous attendons nombreux et nombreuses !

Régine Frossard



Retrouvez ici toutes les offres de formation continue proposées par l'AGAM !

CONFÉRENCES 2016/2017

«Visite de la stérilisation aux HUG»

La visite permettra de prendre connaissance du service, soit de suivre les différentes étapes de retraitement des dispositifs médicaux pour les unités de soins, la médecine dentaire et les blocs opératoires (principal client). Nous commencerons la visite par la réception et le lavage des instruments chirurgicaux. Puis nous irons en salle de conditionnement pour le contrôle, la reconstitution des plateaux soit par listing ou par la traçabilité individuelle à l'instrument et leur emballage selon différents procédés. Nous terminerons le processus de prise en charge par la stérilisation selon 3 modes.

Je vous présenterai l'équipe et son fonctionnement et ses autres activités comme la distribution de matériel stérile, le ramassage et le transport de ces sets et plateaux opératoires.

Date : 17 novembre 2016 de 17h à 19h00
Lieu : Rotondes des HUG
Intervenante : Mme Alexandra Brunetti Perroud, Responsable Assurance Qualité HUG
Prix : Gratuit pour les membres AGAM et les étudiant(e)s/apprenti(e)s; CHF 20.- pour les non-membres

«Trisomie 21»

Les tests prénataux se sont développés, et les couples doivent parfois faire face à des choix difficiles quand le diagnostic de trisomie 21 est posé durant une grossesse. Cela peut aussi être une nouvelle qu'ils n'attendaient pas, à la naissance. Un certain nombre de particularités physiques et développementales sont communes, du fait de l'excès de matériel génétique similaire, cela ne signifie pourtant pas une moins grande variabilité entre les individus atteints, qu'entre les autres individus. Il est important de savoir ce qu'est la trisomie 21, pour mieux comprendre et aider les familles concernées.

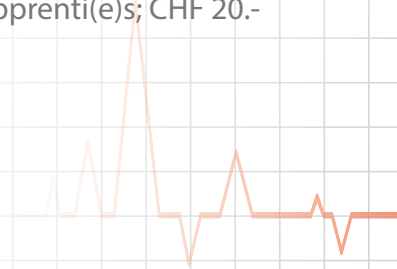
Date : 24 janvier 2017 à 19h00
Lieu : SUVA, salle Versoix, 1er étage, rue Ami Lullin 12, 1207 Genève
Intervenante : Dr Ariane Giacobino, Service de Médecine Génétique HUG
Prix : Gratuit pour les membres AGAM et les étudiant(e)s/apprenti(e)s; CHF 20.- pour les non-membres

Un apéritif dinatoire sera offert au terme de la conférence!

«Atelier VIH/SIDA et IST»

Atelier de remise à niveau des connaissances autour du VIH/sida et des IST. Les sujets principalement développés seront les modes de transmission du VIH et les modes de protection, l'actualité en lien avec le VIH ainsi que la lutte contre les discriminations des personnes vivant avec le VIH

Date : 28 janvier 2017 à 19h00
Lieu : Groupe sida Genève, Rue du Grand-Pré 9, 1202 Genève
Intervenante : Mme Olivia BENYOUSSEF, Chargée de projet Groupe sida Genève
Prix : Gratuit pour les membres AGAM et les étudiant(e)s/apprenti(e)s; CHF 20.- pour les non-membres



FORMATION

CONTINUE

COURS/ATELIERS FOCAM 2016/2017

- ✓ *Retraitement des dispositifs médicaux réutilisables*
- ✓ *Injections intraveineuses et perfusions*

Ateliers pratiques interactifs, par petits groupes, qui vous permettront d'être aux normes par rapport aux exigences de la santé publique et de pratiquer en toute légalité ces gestes. Chaque participant obtiendra un certificat officiel qui lui donnera l'autorisation de pratiquer la stérilisation et/ou la pose de perfusion, la préparation des médicaments intraveineux dans les cabinets et groupes médicaux du canton de Genève.

Date : Ces cours pratiques sont seulement sur inscription. Dès que nous avons un nombre de participants suffisant nous vous communiquerons les dates.

La radiologie élargie

Le cours de radiologie élargie est en cours d'élaboration, nous ferons le maximum pour le mettre sur pied le plus vite possible et nous vous tenons informés.

Calendrier papier cours FOCAM

Nous attirons votre attention sur le fait que vous ne recevrez plus le petit calendrier des conférences et cours pratiques imprimés. Le programme FOCAM 2016/2017 est consultable sur notre site internet.

Nouveauté

Depuis septembre, le réseau DELTA, en partenariat avec l'AGAM, vous propose des cours de formation continue. Ces formations ont lieu, en général, le samedi matin à la clinique et permanence d'Onex, sauf exception.

Ces formations sont gratuites pour les AM membres du réseau DELTA. Une participation de CHF 15.- sera demandée au début du cours pour les non-membres DELTA.

Les inscriptions doivent être envoyées par e-mail à : inscription.ge@reseau-delta.ch (aucune confirmation ne vous sera envoyée en retour).

Voici les dates proposées:

- 5 octobre de 18h00-20h00: la dépendance aux opiacés (cours n°1)
- 9 novembre de 18h00-20h00: la dépendance aux opiacés (cours n°2)
- 19 novembre de 9h00-13h00: prise en charge des plaies
- 28 janvier de 9h00-13h00: l'éducation thérapeutique du patient diabétique
- 25 mars de 9h00-13h00: les anti-coagulants oraux et bandages de contention
- 20 mai de 9h00-13h00: bilan lipidique et maladies cardio-vasculaires

Pour les assistant-e-s qui ne sont pas encore inscrit-e-s sur notre **MailingList**, mais intéressé-e-s à suivre les cours, merci de consulter notre nouveau site internet et de vous inscrire directement.

Vous y trouverez désormais des offres d'emploi et vous pouvez également poster vos recherches d'emploi directement via l'AGAM.

Inscription aux conférences et aux cours/ateliers FOCAM uniquement sur internet : www.agam-ge.ch

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Responsables AGAM de la formation continue
Sara OEUVRAY au 076 693 27 18
Virginie DUPERTUIS au 076 693 20 21
formation@agam-ge.ch

A PROPOS DES ...

... MOOCS

N'avez-vous jamais rêvé d'étudier dans les plus grandes universités comme Harvard, Princeton, Stanford ou le M.I.T.? N'avez-vous jamais voulu vous former sur la vaccinologie, la chirurgie de l'obésité ou l'Alzheimer? Ou alors peut-être que vous seriez davantage intéressé par une formation sur le théâtre classique français, le design culinaire ou encore la paléobiologie des dinosaures? Eh bien, c'est désormais possible depuis votre salon et cela grâce aux MOOCs. Au quoi? Aux « Massive Open Online Courses », soit des cours en ligne ouverts à tous. Depuis 2012, le monde de la formation connaît une petite révolution avec l'arrivée de ces MOOCs.

Mais concrètement de quoi s'agit-il exactement? Les MOOCs sont de véritables cours de niveau universitaire accessibles gratuitement sur Internet. L'idée est d'offrir à chacun, indépendamment de son lieu de résidence, de son cursus de formation ou de son âge la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances et ce dans quelque domaine que ce soit.

Ces cours se subdivisent en plusieurs modules présentés à un rythme hebdomadaire. Chaque module est composé de plusieurs vidéos d'une dizaine de minutes chacune qui peuvent être visionnées n'importe quand, n'importe où et autant de fois que désiré. Un forum est à disposition pour approfondir certaines des thématiques du cours avec l'équipe pédagogique et les autres étudiants. Des lectures en ligne peuvent également parfois être proposées. Au terme de chaque module, l'étudiant est invité à répondre à un quiz et/ou à remettre un devoir. Et lorsqu'il termine avec succès l'ensemble des modules, une attestation lui est délivrée.

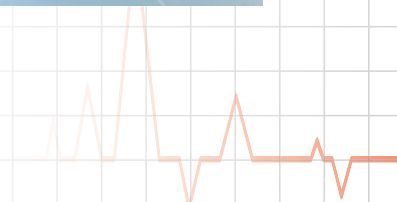
L'intérêt des MOOCs est donc double. Tout d'abord, l'offre pléthorique de cours, souvent de grande qualité, offre à chacun l'opportunité d'approfondir ses connaissances selon ses intérêts. Ensuite, il est fort appréciable de pouvoir suivre une formation que ce soit dans un tram sur le chemin du travail, le soir les pieds en éventails dans sa baignoire ou au soleil le week-end à son chalet.

Et pour trouver MOOC à son pied rien de plus facile! Il suffit de se rendre sur l'une des plateformes qui regroupent les cours de centaines d'universités, les plus connues étant www.coursera.org, www.edx.org et www.fun-mooc.fr, ou alors simplement de googliser le terme « mooc » auquel celui de « santé », « francophone » aura été accolé. La participation à un MOOCs reste toutefois une activité exigeante. En effet, il importe d'avoir un minimum de discipline et de persévérance pour y consacrer de 2 à 5 heures hebdomadaires, et cela pendant 5 à 12 semaines, afin d'achever la formation.

J'ai personnellement suivi avec le plus grand plaisir deux MOOCs, l'un sur l'hypertension artérielle proposé par la HES-SO, avec des collègues assistantes, l'autre sur la gestion et la politique de l'eau dispensé par l'Université de Genève. En dépit de l'effort demandé, on y prend franchement vite goût et son appétit pour de nouvelles connaissances ne cesse de grandir au fil des modules.

Alors, envie de rejoindre la communauté des « MOOCeurs et MOOCeuses »? N'attendez plus et tapotez sur vos claviers!

Marie Estime Lorréus Gachet



LES COLONIES DE VACANCES...

La période estivale approchant, la plupart des patients nous posent tous la même question : « Vous partez où en vacances ? ». Lorsque je réponds que je pars en colonie de vacances en tant que monitrice, quasiment tous me répondent que ce ne sont pas des vacances de tout repos et me souhaitent bonne chance ! Assurément, je ne serai pas entrain de me dorer au soleil sur une plage paradisiaque ou entrain de faire du shopping dans une grande ville européenne. Je vais chausser mes baskets, prendre des habits pas trop dommageables, un sac plein de déguisements, et surtout déconnecter mon cerveau d'adulte !

Et c'est parti ! Voyage en car jusqu'en Valais et plus particulièrement à La Fouly, une petite station au fin fond du Val-Ferret, au pied du Dolent et du glacier de l'A Neuve. Pour gagner du temps, séance de découpage durant le trajet. Et oui, qui dit Grand Hôtel du Val-Ferret, dit quatre étages à décorer avant l'arrivée de nos chères têtes blondes ! Encore quelques virages et on aperçoit sa majestueuse façade et ses volets rouges ! Pour les habitués, le Grand Hôtel est une seconde maison, voir un point de rattaché qu'on a hâte de revoir chaque année.

Il nous reste une journée pour tout mettre en place. Nous décidons de décorer l'Hôtel avec cinq règnes animal : les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les poissons et les créatures. Les côlons seront divisés en quatre groupes avec chacun un règne animal. Quant à nous, les moniteurs et animateurs, nous seront **les créatures**. Le but est de récolter un maximum de points pour chaque règne animal et à la fin des 2 semaines « la maison » qui aura le plus de points gagnera, à l'image de la saga d'Harry Potter.

Avant même d'avoir commencé, on est déjà dans l'imaginaire ! C'est ça la colo ! En guise de bienvenue, nous nous transformons en licorne et attendons avec impatience l'arrivée des enfants. Une haie d'honneur est mise en place. 90 côlons de 6 à 16 ans descendent des cars pendant que nous sortons la centaine de bagages !

Notre équipe d'animations nous a concocté 2 semaines de magie et de folie :

Nous commençons par apprendre la chorégraphie officielle du séjour sur les rythmes pop-rock de Bruno Mars. Aie, aie, aie, pas facile de mémoriser tous les pas... Heureusement, plusieurs répétitions sont prévues.

Profitant du retour du soleil, nous partons tous en montagne. Tous les enfants choisissent leurs courses. Pour les plus petits, un aller-retour à l'alpage de la Peulaz, pour certain, une nuit à l'hospice du Grand St-Bernad et pour d'autres, une nuit sous tentes à 2800 mètres d'altitude.

Heureusement, le retour s'annonce en musique, avec le festival « Nuit de Fouly ». Nos animateurs ont décidé de faire découvrir l'ambiance d'un festival aux enfants. Après l'interprétation musicale de certains moniteurs, nous avons eu le droit à une soirée années 80 avec un célèbre groupe genevois !

Après une nuit de folie tout le monde se rend en forêt pour une journée Koh Lanta ! Nous débutons par la construction d'un campement, l'apprentissage de la survie et la recherche de nourriture. Après un repas trappeur (cervelas grillés et salade de pomme de terre), chaque équipe a dû s'affronter sur différentes épreuves spectaculaires et légendaires, comme les fameux poteaux...

La pluie est revenue... Nous organisons une après-midi 1000 bornes. Pour ceux qui n'ont jamais eu la chance de partir à la colo ou de faire les scouts, il s'agit d'un jeu où les enfants se transforment en conducteurs chevronnés ; passent leur permis de circulation, transforment leur voiture en bolide, évitent la police et rencontrent des personnages les plus farfelus les uns que les autres. Bref, un jeu idéal en cas de pluie, mais où il faut, en contrepartie, transformer le Grand-Hôtel en garage et station de lavage. Il faut tracer les routes, accrocher des panneaux de circulation, etc.

Le jour précédent le dimanche des parents, nos animateurs nous ont créé un loup-garou vivant dans toute la colonie. Attention à ne pas se faire croquer par certains moniteurs affamés !

Enfin le jour tant attendu pour nous, moniteurs : la journée des parents ! Après un « Oui, vos enfants ont été adorables ! », nous laissons nos chérubins pour quelques heures et profitons d'un après-midi-sieste bien mérité. Retour en larmes pour certains... Pour faire oublier le départ des parents, rien de tel qu'une soirée Casino clandestin entre une prison pour femme et une pour les hommes.

La fête foraine a pris place sur le terrain de sport du Grand Hôtel. Au programme : train fantôme ; labyrinthe, jeu de fléchettes, pêche à la cuillère, barbe à papa, pomme d'amour, etc.

Avant de remonter sur les cimes, rien de tel qu'un match colons-monos. Les équipes ont dû s'affronter au basket, au ping-pong, à l'ultimate, à la tire à la corde et bien entendu au foot !

La fin est proche et les bagages sont presque terminés.... Ce matin au programme, un inter-canton. Les équipes d'Uri, de St-Gall, du Jura et du Tessin se sont affrontées sur des activités typiquement suisses : le lancer de pierre D'Unspunnen, le Hornuss, le combat de Reine et la lutte Suisse. Afin de laisser libre cours à l'équipe de décoration du Grand Hôtel, tous les enfants et adultes partent pour le jeu du contrebandier. A notre retour, après

une douche obligatoire et une séance de maquillage, nous découvrons la colonie décorée sur le thème du Far-West. Les moniteurs ont sorti leurs plus belles chemises à carreaux et les colons, leurs plus beaux habits. La soirée Gala s'est terminée au bout de la nuit....

Voici un petit aperçu des activités offertes aux enfants. Effectivement, cela ne semble pas de tout repos, mais rien de vaut 15 jours passés au milieu des montagnes, sans téléphone, sans ordinateur ou tout autre moyen de communication, excepté le talkie-walkie en montagne ou pour l'organisation des douches...

Pour plus d'information sur les séjours de la Colonie de La Fouly : <http://www.coloniedelafouly.ch/>

Sara Oeuvery

Sources
kokoro.no.blog.free.fr



AGENDA

IMPRESSUM

Tous vos rendez-vous avec l'AGAM pour l'année 2016



NOVEMBRE

Mercredi 09.11.2016 18h00-20h00	Formation Delta Dépendance aux opiacés	Salle de conférence HUG
Judi 17.11.2016 17h30	Visite de la Stérilisation	HUG
Samedi 19.11.2016 9h00-13h00	Formation Delta Prise en charge des plaies	Salle de conférence Cité Génération

JANVIER

Mardi 24.01.2017 19h00-21h00	Conférence Trisomie 21	Salle SUVA 12, rue Ami Lullin 1207 Genève
Samedi 28.01.2017 9h00-13h00	Formation Delta Education thérapeutique du patient diabetique	Salle de conférence Cité Génération

FEVRIER

Mardi 28.02.2017 à 19h00	Atelier VIH/SIDA et IST	Groupe sida Ge Rue du Grand-Pré 9 1202 Genève
--------------------------------	----------------------------	---

IMPRESSUM

AGAMag', journal de l'Association Genevoise des Assistantes Médicales (AGAM)

Edition N°17 / octobre 2016 - Tirage 400 exemplaires

PÉRIODICITÉ 3x/an (février-juin-octobre)

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION Estime LORREUS-GACHET, lorreus81@yahoo.fr

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO

Régine FROSSARD, Sara OEUVRAY, Estime LORREUS-GACHET, Sandra HAUSMANN

CONCEPTION / RÉALISATION / IMPRESSION ALTISCOM, contact@altiscom.com

Impression sur papier issu de forêts durablement gérées (PEFC)

Emission de carbone 100% compensée :

EQUIVALENTS CO2 80,534 kg

PROJET DE PROTECTION DU CLIMAT SPONSORISÉ

(Hydroélectricité, Renun, Indonésie)

La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans AGAMag' est autorisée,
libre de droits, avec mention obligatoire de la source.



Le Syndicat.

Avec l'AGAM et Unia Genève, défendons ensemble nos droits !

- Etre membre de l'Association Genevoise des Assistantes Médicales (AGAM) et du syndicat Unia.
- Une double affiliation qui renforce la solidarité et améliore la défense de la profession d'assistante médicale !

L'AGAM et Unia ont décidé de se battre ensemble pour défendre les conditions de travail des assistantes médicales. Salaires, formation, temps de travail, vacances, retraites... autant de sujets pour lesquels les assistantes médicales ont besoin d'une protection forte et efficace. C'est pourquoi, l'AGAM recommande à ses membres la double affiliation avec le syndicat Unia. Plus nombreuses, nous sommes fortes !

Se syndiquer pour protéger collectivement les conditions de travail ! Jusqu'en 2006, les cabinets médicaux étaient couverts par une Convention collective de travail (CCT) qui prévoyait notamment une grille de salaires minima selon les années d'expérience pour une durée de travail hebdomadaire de 40h. En 2006, les médecins ont revendiqué une augmentation du temps de travail et une baisse des salaires de 13-18%. Les négociations ayant échoué, le secteur se trouve sans protection conventionnelle depuis le 1^{er} mars 2007. L'AGAM et Unia doivent désormais se battre contre la dégradation des conditions salariales qui mettent aujourd'hui cette profession, en danger. En adhérant au syndicat, nous renforçons la représentativité du syndicat et améliorons la défense de notre profession.



Les membres de l'AGAM bénéficient d'une réduction des cotisations Unia à hauteur de la cotisation à l'AGAM.

Les assistantes médicales et nos laboratoires genevois, un partenariat gagnant pour les patients.



Des services et prestations pour répondre aux besoins journaliers des assistantes médicales.

Matériel de prélèvements adapté, demandes d'analyses spécifiques, service coursier performant, urgences rapides, prélèvements à domicile, centres de prélèvements à proximité, nombreux services sur internet, formation continue et conférences ciblées.

 medisupport



SONIC
HEALTHCARE

dianalabs • dianapath • fertas • genesupport

• GENÈVE •

• www.medisupport.ch •